

VIH, sida : je connais les vaccins utiles, recommandés et contre indiqués

Le site du Docteur Robert DEJARDIN

Adresse du site : www.docvadis.fr/robert-dejardin



Validé par
le Comité Scientifique Infectiologie

Le risque d'être infecté par certains agents infectieux est augmenté en cas d'infection par le VIH (virus de l'immunodéficience humaine), et certaines infections seront plus sévères. Il y a un intérêt à recommander la protection par des vaccins. En fait, ce n'est pas si simple car, en raison du déficit immunitaire provoqué par le VIH, certains vaccins peuvent provoquer des infections et sont interdits.

Quels sont les mécanismes de la protection induite par les vaccins ?

La vaccination consiste à induire une immunité active contre certains germes en introduisant dans l'organisme un vaccin préparé à partir de ces germes. Il existe des vaccins vivants atténués qui induisent une infection à peine apparente : ils induisent une protection proche de celle qui succède à une infection naturelle, obtenue en moins de 2 semaines, après une seule injection, et la protection est prolongée sur de nombreuses années. Cependant, ils peuvent être responsables de maladies infectieuses vaccinales en cas d'immunodépression.

D'autres vaccins sont inertes, dépourvus de tout pouvoir infectieux (l'agent infectieux est inactivé par un procédé physique ou chimique, ou bien il s'agit de fragments d'agent infectieux). Ils nécessitent souvent plusieurs injections et

des rappels réguliers car la protection est plus courte.

En France, des recommandations vaccinales sont publiées chaque année, en juillet, après avis du Haut Conseil de la santé publique.

Quels sont les risques de la vaccination compte tenu de ma séropositivité ?

Les vaccins vivants contre-indiqués en cas d'immunodépression sont les suivants : rougeole, oreillons, rubéole, varicelle-zona, fièvre jaune, rotavirus, poliomyélite oral. Si ces vaccins sont nécessaires par rapport à un risque particulier, votre médecin pourra généralement vous les proposer, dès lors que vos lymphocytes CD4 sont supérieurs à 200 mm³.

Le vaccin par le BCG est aussi un vaccin vivant. Il est strictement contre-indiqué en cas d'immunodépression. Il ne doit jamais être prescrit à une personne infectée par le VIH.

Quelles vaccinations puis-je ou dois-je faire ?

Les rappels des vaccinations générales :

- Diphtérie, tétanos et poliomyélite injectable (rappel tous les dix ans).
- Coqueluche en cas de contact avec des nourrissons ou chez les adultes susceptibles de devenir parents (une injection).

Des vaccinations spécifiques recommandées en cas d'infection à VIH sont à discuter avec votre médecin :

- Pneumocoque (rappel tous les 5 ans).
- Grippe (vaccination annuelle).
- Hépatite A (1 dose suivie d'un rappel entre M6 et M12).
- Hépatite B (3 doses : M0, M1, puis entre M6 et M12 ou 3 doses rapprochées et la dernière à M12 si besoin d'immunité rapide).
- HPV, papillomavirus (3 doses : M0, M2, M6).

- Varicelle (2 doses espacées de 4 à 8 semaines).
- rougeole, Oreillons, Rubéole (si sérologie négative, 2 injections).

Des vaccinations sont à envisager en cas de voyage et selon le pays :

- Fièvre jaune (attention, vaccin vivant et contrôle de la sérologie post vaccinale obligatoire.).
- Encéphalite à tiques.
- Typhoïde.
- Rage.
- Encéphalite japonaise.
- Méningocoque.
- Choléra.

Toute vaccination peut induire une augmentation transitoire et sans conséquence de la charge virale.

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire en cas de voyage dans une zone intertropicale d'Afrique ou d'Amérique du Sud. Comme il s'agit d'un vaccin vivant atténué, elle est interdite en cas de $CD4 < 200/mm^3$. Vous pouvez demander à votre médecin un certificat de contre-indication, mais il peut être refusé à l'entrée de certains pays.

Informations sanitaires en cas de voyage, vaccinations :

<http://www.diplomatie.gouv.fr> ; www.airfrance.fr ; <http://cmip.pasteur.fr> ; <http://www.cimed.org>